

LA POLYPHONIE ARGUMENTATIVE DANS LE DISCOURS DE PRESSE

POLYPHONIC ARGUMENTATION IN PRESS DISCOURSE

Moussa MOUSLI

Université de Msila, Algérie

Résumé

L'écriture journalistique emploie et mobilise un certain nombre de procédés discursifs, telles que la polyphonie et l'argumentation. Ces deux procédés se combinent dans certains cas pour former tout un procédé discursif propre à lui-même que l'on désigne par la « polyphonie argumentative ». L'objectif de ce présent article est de réfléchir et de problématiser la notion de « polyphonie argumentative » dans les chroniques journalistiques de Sid Ahmed SEMIANE et de Hakim LAALAM.A travers cette étude, nous visons à comprendre la fonction de la polyphonie argumentative et son usage dans le discours de presse via une étude linguistique qui s'inspire des théories de l'argumentation de Oswald Ducrot (1980/1984) et Jean-Claude Anscombe.

Mots clés : énonciation, polyphonie, argumentation, discours de presse, ironie

Abstract

Journalistic writing employs and mobilizes a number of discursive devices, such as polyphony and argumentation. These two processes combine in certain cases to form a whole discursive process peculiar to itself which is referred to as

"argumentative polyphony". The objective of this article is to reflect on and problematize the notion of "argumentative polyphony" in the journalistic chronicles of Sid Ahmed SEMIANE and Hakim LAALAM. Through this study, we aim to understand the function of argumentative polyphony and its use in the press (the period after the word use should be removed) speech via a linguistic study inspired by the theories of argumentation by Oswald Ducrot (1980/1984) and Jean-Claude Anscombre.

Keywords: enunciation, polyphony, argumentation, press discourse, irony

Le billet est un discours journalistique hétérogène et hybride du point de vue énonciatif. La chronique est le lieu privilégié de l'expression de la subjectivité et de la manifestation des points de vue et de l'engagement du locuteur-journaliste. En effet, « *Le texte journalistique devient (...) une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité(...)* » (Moirand, 2007 : 85)

A travers cette étude de la polyphonie dans la chronique, nous nous fixons pour objectif de rendre compte de la particularité du discours journalistique. La polyphonie est un phénomène et une stratégie discursive associant à la fois deux ou plusieurs points de vue, ces derniers participent à déconcerter le lecteur dans son interprétation du discours.

Ainsi, la polyphonie associe, les modalités, les adverbes, les présuppositions, l'ironie et l'argumentation, qui pour sa part emploie un ensemble de procédés tels que les connecteurs.

En effet, l'ironie fera également l'objet de notre étude puisque

nous tâchons d'analyser la polyphonie argumentative dans des énoncés des billets d'humours. Nous avons ainsi délimité les billets étudiés pendant des périodes bien précises. Pour Sid Ahmed SEMIANE (désormais SAS), nous avons choisi les billets édités en 1995 dans le journal *Liberté*, puis nous les avons regroupés dans son recueil intitulé « Quelques petites méchancetés sans grande importance ». En effet, le choix de cette période n'est pas anodin, car elle est caractérisée tour à tour par un déchainement de violence lié au terrorisme et une cacophonie, d'où l'intérêt d'y étudier les manifestations de la polyphonie argumentative. Pour Hakim LAALAM, nous avons choisi des billets de 2002. Cette période est caractérisée par le retour du calme, de la paix et mettant fin à la décennie noire, d'où le changement dans la manière de traiter les sujets socio-politiques. De ce fait, la spécificité du discours journalistique consiste dans le fait qu'il est hétéroclite, hybride et bien évidemment polyphonique. Ainsi, Son rôle est de transmettre des informations, de les réécrire ou les reformuler. Notre étude a pour but d'analyser les marqueurs linguistiques qui forment cette hétérogénéité et qui particularisent le discours de presse des deux chroniqueurs. En conséquence, notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie de la polyphonie et de la linguistique de l'énonciation. Ce faisant, notre but dans cette étude est de mettre en confrontation certains énoncés des deux journalistes avec la théorie de la polyphonie. Par conséquent, nous focalisons notre intérêt sur la relation du locuteur-journaliste au discours qu'il produit tout en essayant de comprendre comment plusieurs voix s'expriment et s'articulent dans le discours

1. LA NOTION DE POLYPHONIE ET SES ENJEUX

Le chroniqueur utilise une stratégie discursive qui se manifeste dans ses billets. Cette stratégie est le fruit d'une construction syntaxique réfléchie qui informe sur la dimension pragmatique et rhétorique des billets. Nous constatons l'usage des figures de

rhétorique à l'instar de l'ironie. De ce fait, les titres tout comme les textes sont un enjeu important parce que la polyphonie ironique peut s'y manifester. O. DUCROT (al, 1980) estime que les points de vue ne sont pris en charge par personne dans l'énonciation ironique. Ainsi, le locuteur n'assume pas son discours ironique, il en reste à l'extérieur.

La superposition de voix est le fruit des paroles antérieures que nous reformulons sans cesse. Dans cet ordre d'idées, le sujet parlant n'est plus le seul dépositaire de ses points de vue et opinions. Les linguistes ont effectivement constaté que, dans le discours du sujet parlant, il y a plusieurs voix, idées et opinions qui s'actualisent.

Par polyphonie, on entend, comme nous l'avons déjà expliqué, la superposition de plusieurs voix dans un énoncé. Ainsi, l'enjeu de notre travail, consiste à analyser les articles dans lesquels réside l'ironie polyphonique employée à des fins argumentatives. Ainsi, les énoncés polyphoniques généralement insérés dans les textes servent à remettre en cause une thèse ou des thèses en entier. En tant que phénomène langagier, la polyphonie est omniprésente dans les chroniques journalistiques et permet ainsi, d'insérer dans un même espace textuel différentes instance énonciatives et permet au locuteur journaliste de manier et de manipuler, à sa guise, les propos des énonciateurs. De ce fait, l'analyse de la polyphonie dans notre projet d'étude nous permettra de comprendre ce phénomène de confrontation entre des voix dans un même espace textuel avec l'ironie par exemple. Suivant cette idée, nous allons analyser ce passage de la chronique de Hakim Laalam portant le titre : « Cochez la bonne réponse »

Chronique de la paix retrouvée

L'ambiance est sereine. Les ministres, sourire Colgate et cartable en maroquin rutilant, sont sagement disposés autour de la table fleurie de chrysanthèmes. Les

pavillons des oreilles aussi ouverts que le capital de Khalifa, ils écoutent béatement le président. Une véritable mélodie enchanteresse pour l'ouïe : « *Il faut ouvrir nos cœurs, tendre nos mains aux autres, nous rapprocher les uns des autres, nous aimer.* » Pour un peu, et s'il n'était pas déjà mort, je m'attendrais à voir surgir dans cette salle Georges HARRISON, une guitare à la main, des fleurs en collier autour du cou et Krishna au bout des doigts. L'Algérie est amour mes frères. Levez-vous ! Dansez ! Le ministre des Habous avec celui des Moudjahidine. Celui de la participation avec celui de la sécurité sociale. Et celui de la culture avec le Président, bien sûr. Dans cette folle sarabande, les pattes d'éléph' et woodstock ne sont pas loin. Nous pouvons être tranquilles, l'Etat veille sur nous et nous conseille gentiment de ne pas fumer de thé, de faire dodo, car le cauchemar est fini.

Chronique d'une guerre annoncée

Boukadir compte et recompte les morts. L'employé du cimetière communal sue à grosse gouttes sous un soleil de plomb. Ce week-end encore, il creuse. Dix trous et des ampoules énormes aux mains. A Miliana, la poste reste ouverte même le soir. Pour des clients impatients de prendre la recette et de plomber trois membres du personnel. Comme à Boukadir, on compte et recompte. Le butin et les morts. Dans quel ordre d'importance ? Quelle importance, le temps s'est refroidi, le coffre est vide et le cimetière est plein à craquer. Sue la route de la Chiffa, on ne joue pas encore le remake de chips, mais on fait les repérages à coups de rafales sur trois motards de la gendarmerie. Un casting d'enfer. Et à Boumerdes, un garde communal, déjà sacrifié sur l'autel de la concorde voit sa réflexion abrégée brutalement. Définitivement. Il aura tout le loisir de réfléchir ailleurs sur la loyauté, la trahison et l'avenir de sa famille. Deux chroniques. Deux Algérie. Cochez la bonne case,

envoyez vos bulletins au quotidien Echark El Awsat et fumez du thé pour rester éveillé, ici, je vous le confirme, le cauchemar continue.

Cet article a retenu notre attention d'abord par sa forme car il a été subdivisé en deux chroniques. L'auteur propose ainsi aux lecteurs de choisir la bonne case (chronique) qui représente chacune d'elles une certaine vision de l'Algérie. Ainsi, la première chronique représente la vision du régime d'une certaine Algérie où la paix est rétablie et l'autre chronique représente la vraie Algérie, meurtrie par des attentats terroristes chaque jour. Il s'agit, en effet, d'un article qui a été écrit avec un ton ironique. Le journaliste analyse le discours du président de la république sur la paix et son effet sur l'assistance dans la salle et décrit l'ambiance qui devrait y régner. En conséquence, l'auteur journaliste reprend les propos du président de la république qui sont mis en italique et entre guillemets. Cette chronique se veut un réquisitoire et une critique contre les propos du président et aussi contre l'assistance. A vrai dire, la réalité sécuritaire reste très préoccupante et beaucoup d'attentats et assassinats continuent d'être commis au moment où le président fait son discours sur la paix et l'amour. Nous tâcherons ainsi, d'analyser comment se manifeste la polyphonie et comment elle est employée comme stratégie argumentative. Il faut signaler que dans cet article on trouve plusieurs instances énonciatives. A côté de la voix du locuteur, à savoir le journaliste auteur de l'article, on peut identifier la voix d'un énonciateur qui s'apparente au Président de la république. Comme on note la présence d'une autre instance énonciative représentée par le pronom « vous » auquel s'adresse l'énonciateur « Levez-vous ! Dansez ! » et une autre instance énonciative « nous » qui englobe l'énonciateur et autres personnes.

Finalement, on peut dire que le commentaire que fait le journaliste des propos du Président a un effet ironique, résultat d'un semblant d'analyse objective, accentué et redoublé d'efficacité. Cette stratégie consistant à rapporter objectivement les propos du Président, permet au journaliste de mettre l'accent sur « l'absurdité » des propos du Président, tout en mêlant ce discours avec celui de l'énonciateur.

Alors que dans la deuxième partie du discours, nous constatons que le ton est grave et sérieux et montre la réalité sécuritaire de l'Algérie marquée par des attentats. Cette incongruité entre les deux chroniques permet, comme on l'a confirmé auparavant, de montrer l'absurdité d'un discours présenté par le régime et qui est totalement déconnecté de la réalité.

1.1 Le fonctionnement des titres des billets

Le titre doit donc informer le public sur le contenu de texte, le séduire, attirer son attention et le pousser à lire le texte. Le titre est le satellite d'un noyau qui est le texte. Ainsi, le titre et le texte sont unis par ce qu'on nomme « préparation ». Cette dernière opération est la phase par laquelle le titre séduit et prépare le lecteur à interpréter et à découvrir le texte (le noyau). Le titre précède le texte et il est toujours placé avant. On peut en déduire que le titre a pour fonction de guider le lecteur. Il condense le thème principal d'où son aspect accrocheur. Voyons ainsi cet exemple tiré de notre corpus :

Exemple 1- « Au secours ! Tout va mieux ! »

Dans cet exemple, le titre « Au secours ! Tout va mieux ! » est le satellite de noyau (le texte). Le titre de ce billet et son texte sont liés par cette opération appelée « préparation ». Ce titre est à interpréter de manière ironique car à vrai dire tout ne va pas mieux et il y a urgence à remédier à cette situation.

Exemple 2- « L'heureux nouveau Algérien »

Dans cet exemple tiré de notre corpus d'étude, l'énoncé-titre « L'heureux nouveau Algérien » est ironique, le titre est construit à partir d'un jeu de mots auquel s'est livré le chroniqueur. Celui-ci a joué avec le nom du parti de Mr Boukrouh qui s'appelle « le Renouveau Algérien ». Le chroniqueur a provoqué le défigement du nom de ce parti et crée ainsi un autre énoncé ironique « L'heureux nouveau Algérien », cet énoncé a subi, ainsi, une cassure et une transformation graphique et sémantique.

1.2 Quelques procédés argumentatifs : même, mais

Dans leur ouvrage, *Traité de l'argumentation*, C. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA expliquent le rôle de la rhétorique chez les anciens et avancent l'idée que, la rhétorique avait pour objectif de s'adresser au public et de le persuader. Autrement, dit, la rhétorique usait, à cette époque, du langage et du discours pour haranguer la foule sur la place publique. Son but était alors de l'influencer et d'obtenir son consentement et son adhésion à un certain point de vue que lui a été exposé. Les auteurs pensent que le rôle et l'objectif du genre oratoire est celui même de l'argumentation qui consiste à faire adhérer les esprits. Les deux auteurs montrent que les liens existant, entre la rhétorique et l'argumentation sont très étroits et ils expliquent que toute argumentation a pour objectif d'obtenir l'adhésion, l'assentiment et la complicité de l'allocutaire, « *Le but de toute argumentation (...) est de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leurs assentiment.* » (PERELMAN, C ET OLBRECHTS-TYTECA, L, 1983: 59)

L'argumentation, selon PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA, est un rempart contre l'usage de la violence et de la force. Grâce aux arguments on acquiert l'adhésion des foules à aux idées. En effet, le recours à l'argumentation indique d'une certaine manière que l'on veut trouver des solutions pacifiques,

par exemple dans les conflits, et qu'on renonce à l'usage de la force et à la radicalisation d'un problème. Ainsi, toute l'importance est donnée à l'argumentation et à vouloir obtenir l'intégration de l'interlocuteur et son adhésion à une thèse en le persuadant de quelque chose.

De son côté, de D. BERTRAND considère l'argumentation comme une arme pacifique et décisive en même temps dans la mesure où elle permet à la parole de s'exprimer sans faire usage de la force. Pour lui, l'argumentation permet de réunir et de calmer les esprits, tout en réunissant des valeurs antagonistes. L'argumentation permet de mettre en opposition des idées et des opinions de divers horizons sans qu'il s'ensuive de la violence.

O. REBOUL a consacré une part de son ouvrage *Introduction à la rhétorique* à la notion d'argumentation. Pour lui, l'essence et l'objectif de la rhétorique est bien de persuader. Il ajoute que son rôle ne s'arrête pas à la persuasion mais qu'il faut que cette même persuasion soit juste pour pouvoir obtenir l'adhésion d'un grand nombre de personnes, donc d'un auditoire universel. Dans cet ordre d'idées, O. REBOUL pense qu'on argumente toujours pour un auditoire. L'argumentation se fait toujours en face de quelqu'un qui peut être un individu, une foule ou un groupe, que l'auteur qualifie d'« auditoire ». C'est par ce mot également qu'on désigne le lecteur. Cependant, tous les auditoires ne se ressemblent pas, ils diffèrent par leurs compétences, leurs croyances, leurs sentiments et émotions.

O. REBOUL insiste sur le fait que l'argumentation comporte deux sortes d'ordres, l'un d'ordre rationnel et l'autre d'ordre émotif :

Les moyens qui ressortissent à la raison sont les arguments. Et ceux-ci sont de deux ordres : ceux qui se ramènent au raisonnement syllogistique (enthymèmes) et

ceux qui se fondent sur l'exemple. (...) Les moyens qui ressortissent à l'affectivité sont d'une part l'éthos, le caractère que doit prendre l'orateur pour capter l'attention et gagner la confiance de l'auditoire, sur lesquelles peut jouer l'orateur. (REBOUL, O, 2001 :7)

Pour O. REBOUL, l'argumentation porte en elle le rationnel et l'affectif. Il pense que l'argumentation ne peut être à la fois rationnelle et affective. De ce fait, elle ne peut répondre qu'à un ordre, qui peut être soit celui du rationnel soit celui de l'affectif. Il explique que l'argumentation n'a pas à faire un choix entre le rationnel et l'affectif, qu'elle rejette le choix de l'alternative : Soit elle est rationnelle soit elle est affective. L'auteur explique cela en affirmant que les « prémisses » sont des croyances et que celles-ci sont d'ordre affectif alors que la « conclusion » ne peut être qu'affective. L'auteur explique que le processus allant des « prémisses » à la « conclusion » peut faire changer l'affectivité chez l'auditoire mais ne le délivre pas de tous les sentiments. Il le délivre seulement de certains sentiments négatifs, comme la crainte par exemple, en lui inspirant la confiance, et la tristesse en le rendant joyeux.

Enfin, même si O. REBOUL refuse à l'argumentation l'option du choix entre le rationnel et l'affectif, il ne peut nier le fait qu'elle porte en elle les deux ordres. Cet état de fait a poussé les anciens, selon l'auteur, à les réunir dans la rhétorique. Il affirme que l'argumentation est un outil important de preuve mais qu'elle se distingue de la démonstration. Il ajoute qu'elle comprend, une part d'oratoire et c'est la raison pour laquelle les anciens ont décidé de réunir les côtés rationnel et affectif de l'argumentation dans la rhétorique.

La notion d'argumentation est très présente dans notre corpus d'étude et constitue l'essentiel de notre étude car elle est en jonction avec les notions d'ironie et de polyphonie. En effet,

l'argumentation est un rempart contre l'usage de la violence et de la force. Grâce aux arguments, on acquiert l'adhésion des foules aux idées. En effet, le recours à l'argumentation indique d'une certaine manière que l'on veut trouver des solutions pacifiques, par exemple dans les conflits, et qu'on renonce à l'usage de la force et à la radicalisation d'un problème. Ainsi, toute l'importance est donnée à l'argumentation et la volonté d'obtenir l'intégration de l'interlocuteur et son adhésion à une thèse et ce en le persuadant de quelque chose.

Dans notre étude, nous allons essayer d'appliquer la théorie de A. Berrendonner qui considère l'ironie comme une contradiction argumentative, c'est-à-dire, que l'ironie possède des arguments au profit de r (tout énoncé commentant positivement en mode représentationnel son énonciation comme argument en faveur de la proposition r) et des arguments au profit de $non-r$ (l'énonciation, elle, et à l'inverse de l'énoncé se commente en mode symptomatique comme un argument en faveur de la proposition $non-r$). Suivant cette idée, examinons ces exemples extraits de notre corpus d'étude et qui correspondent à la théorie de Berrendonner :

-Même

Le connecteur *Même* permet la production d'un énoncé argumentatif.

Exemple 3- (...) Pendant trois jours, on a allumé la radio et on a su que l'Algérie était décidée plus que jamais à aller vers les élections, que la rentrée scolaire était un véritable succès et que le fichier électoral était enfin informatisé....**même** à Bechar...(...)

Dans cet exemple, l'énonciateur joue, de la sorte, sur le fait de surprise pour montrer l'absurdité et le discours trompeur des médias. La surprise et la stupéfaction sont créées par

l'interruption du discours exprimée par les trois points et l'emploi de l'opérateur *même*.

-Mais

L'emploi de l'adverbe *Mais* permet d'exprimer l'opposition. Son usage permet de créer des énoncés argumentatifs de nature *p donc r*. En énonçant *p*, le locuteur laisse entendre à son allocataire qu'il est en droit de tirer une conclusion, *cependant*, cette conclusion est invalide, du moment où le locuteur emploie le *mais* comme un argument plus fort que la conclusion *non-r*. Voyons également cet exemple tiré de notre corpus d'étude :

Exemple 4- (...) **Mais** jeudi dernier, malheureusement pour Anouar, il n'y avait aucun bus même pas un minibus à se mettre sous la dent qui passait par là au moment de l'explosion. **Mais** il n'empêche que l'attentat a fait beaucoup de morts, beaucoup de blessés aussi. (...)

Cet exemple nous montre l'emploi de « Mais » et sa fonction en tant qu'expression d'opposition et de restriction. « Mais » sert à l'énonciateur pour exprimer sa désolation quant à l'absence d'un bus au moment de l'explosion de la bombe. Cette idée est exprimée de manière ironique et accentuée avec l'usage d'un autre adverbe « malheureusement ». De manière générale, cet énoncé ironique est un réquisitoire et une critique contre Anouar Hadam, ancien dirigeant du FIS qui justifiait l'attentat.

2- L'IRONIE COMME PROCEDE ARGUMENTATIF

Dans nos billets d'humour, le locuteur journaliste cherche à persuader ses lecteurs en cherchant à les émouvoir et à les toucher, à les influencer par ses commentaires de la scène politique, sociale et économique du pays et autres sujets variés, puisque comme on l'a déjà vu auparavant, la chronique est un espace où le journaliste aborde les sujets d'actualité qui peuvent

être nationaux ou internationaux. De ce fait, le but recherché c'est d'emmener le public à partager son point de vue, à juger, à décider ou à évaluer.

Cela nous amène à la répartition Aristotélicienne des genres du discours rhétorique. Aristote distingue en effet, trois genres que nous pouvons trouver dans les articles analysés:

1-Un genre délibératif 2-Un genre judiciaire3-Un genre épideictique

Pour cela, nous allons voir les spécificités de chaque genre du discours rhétorique et donner des exemples extraits de notre corpus :

a)Le genre délibératif :

Le genre délibératif est un genre dans lequel l'action de l'orateur consiste à conseiller ou à déconseiller. Aristote estime que le futur est le temps associé à ce genre, dans la mesure où la décision du public (l'auditoire) est de trancher sur l'utilité ou de la nuisibilité de la chose. Cette décision aura des conséquences dans le futur ce qui explique le temps choisi par Aristote.

Exemple 5- (...) Moi, je l'avoue, je m'active. Ben !oui. Bencherif président ! Pourquoi pas. Même Ali Kafî, je crois l'a été à un moment donné .Enfin !je ne suis pas si sûr que ça en ce qui concerne Ali Kafî. Mais si c'était le cas, je ne vois aucune raison valable qui pourrait éventuellement, empêcher notre ami Bencherif d'être président

Dans cet exemple, l'orateur qui est le journaliste évoque la possibilité de la candidature aux élections présidentielles de M. Benchrif et indirectement conseille le peuple à voter pour lui. Ce discours délibératif est substantiellement ironique. L'usage du pronom personnel « je » et « moi » peuvent renvoyer à un

énonciateur auquel le locuteur s'assimile pour exprimer ironiquement tout le contraire de ce qu'il voulait dire.

Exemple 6- Franchement on est cruel. Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs. Il ne faut plus leur faire de peine. Il ne faut surtout plus les contrarier. (...)

Dans cet exemple, l'énonciateur semble conseiller les lecteurs (le peuple) de ne plus embêter les décideurs et de ne pas les contrarier. Bien évidemment, cet énoncé est ironique et exprime le sentiment du locuteur journaliste qui critique l'attitude des décideurs algériens. L'usage de l'impératif du verbe « cessons » sert à impliquer les énonciataires lecteurs ou plus généralement le peuple dans cette action visée par le locuteur journaliste

b) Le genre judiciaire :

Dans ce genre, l'orateur a pour rôle d'accuser ou de défendre, alors que l'action du public (l'auditoire) est de juger l'acte ou la personne soit de juste ou d'injuste, tout en prenant en considération l'égalité ou l'illégalité de l'action vis à vis de a loi. Aristote estime que le temps associé à ce genre est le passé. Prenons l'exemple suivant :

Exemple 7- (...) Haddam était désolé et avait même présenté ses « plus sincères condoléances » aux familles des victimes de l'attentat. Le peuple n'était pas visé avait-il dit, mais 'malheureusement, un bus passait par là au moment de l'explosion. Que voulez-vous ?(...)

A travers cet exemple du discours ironique, le locuteur journaliste et au travers d'un discours du genre judiciaire, accuse indirectement Anouar Haddam (un dirigeant du FIS) d'avoir commandité l'attentat qui a ciblé le commissariat de police à Alger centre et qui a tué beaucoup de civils. Ainsi, des indices sont donnés au lecteur pour saisir l'ironie et qui permettent aussi au locuteur de se désolidariser et de ne pas assumer les paroles

de son énonciateur, tels que les guillemets dans « plus sincères condoléances », le mot ‘malheureusement’ peut être aussi interprété comme ironique et la dernière phrase « que voulez-vous ? » est sarcastique et se moque du personnage et de ses dires.

c)Le genre épideictique :

Dans ce genre, l'action de l'orateur consiste à blâmer ou à louer, l'orateur développe ainsi, un discours de blâme ou d'éloge alors que l'action de l'auditoire consiste, selon Aristote, à évaluer la noblesse, la beauté ou la laideur et la vilénie des actions et des valeurs, tels que la vertu et le vice, la beauté de celle-ci et de la laideur de celle-là. Aristote estime que le temps associé à ce genre est le présent.

Ce genre est très particulier, le locuteur ou l'orateur est autorisé à utiliser un arsenal langagier très riche, des figures de rhétorique telle que l'ironie, ce qui spécifie ce genre par rapport aux deux autres genres cités auparavant. Prenons l'exemple suivant tiré de notre corpus :

Exemple 8- (...) Zeroual, le candidat président, annule sa rencontre avec Chirac ! C'est surtout l'électorat de M. Zeroual qui est heureux parce que fier d'avoir à aller voter pour un grand homme pensent-ils 'viril' capable un peu comme Boum, un peu comme Saddam, de narguer un chef d'Etat d'une grande puissance. (...)

Dans cet exemple tiré de notre corpus d'étude, le lecteur de ce passage aura l'impression que le locuteur encense et loue le candidat Zeroual. Le locuteur considère que l'électorat de Zeroual est heureux, car celui-ci a nargué le président français et s'est positionné comme « viril » tout comme « Boum » ancien président algérien (Boumediène) et Saddam (ancien président irakien). De ce fait, ce discours de louange cache en fait, un blâme contre le candidat président Zeroual et de son électorat.

Le mot « viril » entre guillemets permet au locuteur de se distancier en se moquant du candidat et lui ôtant le qualificatif de virilité.

De ce fait et vue sous cet angle, on peut dire que l'ironie peut se manifester dans ce genre, de manière plus amplifiée. A travers ce survol des genres du discours de la rhétorique Aristotélicienne, l'on peut dire que dans les billets d'humour de SAS, le but du locuteur journaliste est d'amener les lecteurs à évaluer les actions et les hommes et les valeurs qu'ils véhiculent et tout cela par le truchement d'une figure de rhétorique, à savoir l'ironie

Nous pouvons considérer l'ironie comme une contradiction argumentative, c'est-à-dire que l'ironie possède des arguments au profit de r et des arguments au profit de non-r. L'ironie est une figure qui possède en elle-même un aspect argumentatif, son argumentation peut passer inaperçue, ce qui implique la présence de plusieurs compétences chez l'énonciataire pour pouvoir la déceler.

Comme nous l'avons affirmé au début de notre travail, la rhétorique sert comme moyen de persuasion. La rhétorique a pour fonction de persuader, pour cela elle utilise l'argumentation. Ainsi, les liens entre la rhétorique et l'argumentation sont très étroits. De ce fait, l'argumentation constitue un terrain d'étude pour la rhétorique, et cette dernière l'utilise à ses fins. Parmi les figures de rhétorique, on trouve l'ironie, qui possède en elle-même deux aspects l'un rhétoriques et l'autre argumentatif, néanmoins son argumentation se divise également en deux sous-aspects : un sous-aspect persuasif et sous-aspect dissuasif. Cela nous pousse à dire que l'argumentation ironique est une arme tranchante, l'ironie use d'une double argumentation : l'une persuasive et l'autre

dissuasive et c'est ce que nous allons voir avec les exemples que nous allons analyser du discours ironique de SAS.

2.1 L'argumentation persuasive

Le *Dictionnaire de rhétorique* définit ainsi le mot "persuasion" :

(...) L'art de persuader, c'est donc un ensemble logico-discursif, ou stratégique-langagier, qui mêle le verbal, le psychique et le logique, le moral ou le sentimental et le social (...), la persuasion consiste donc, du point de vue de celui qui parle, à agir sur les destinataires de son discours pour leur faire avoir une opinion, pour leur faire éprouver un sentiment, pour leur faire ressentir une volonté (...) (MOLINIE, G.,1992 : 6-7)

Il ressort de cette citation que la persuasion est une stratégie langagière qui se sert de la logique discursive. Elle mobilise le verbal, le psychique, le logique, le moral et le social pour agir sur l'auditoire, qui à son tour et sous l'effet de la persuasion va adhérer à une opinion, éprouver un sentiment ou ressentir une volonté.

Sur la question de savoir à qui s'adresse la persuasion, G. MOLINIE dit que celle-ci est toujours dirigée vers les autres. Néanmoins, il dit que la persuasion peut s'adresser à notre propre moi : en se dédoublant on parle alors à soi-même. L'auteur considère cet état de fait comme une mise en scène par celui qui se persuade et qu'elle implique un niveau culturel assez fort. Les autres personnes à qui est destinée la persuasion peuvent se présenter, selon l'auteur, sous la forme de récepteurs, d'auditeurs ou de lecteurs, de spectateurs ou de juges. Pour G. MOLINIE, le locuteur qui produit un discours persuasif se donne comme objectif d'agir sur les interlocuteurs et les récepteurs de son discours pour leur faire accepter une opinion, leur faire sentir un sentiment ou leur faire ressentir une volonté.

Il est donc amené, sous la pulsion de la persuasion, à prendre une décision, à choisir son camp, à trancher sur une question d'actualité ou une déclaration par l'affirmation ou la négation. Ainsi, la persuasion peut nous aider et nous pousser à choisir et à réfléchir sur différentes valeurs comme la morale, le bien ou le mal, un acte ou un comportement.

La persuasion consiste à conduire l'énonciataire à rallier le point de vue de l'énonciateur. Celui-ci, par le truchement du langage, s'attelle à faire croire, à faire penser son énonciataire. Il cherche donc à le charmer ; par conséquent à le séduire. De ce fait, l'orateur doit créer chez son auditeur des émotions, des sentiments et des passions. Cet ensemble constitue ce qu'on nomme le *pathos*. L'on voit bien alors que les émotions et les passions peuvent toucher l'auditeur. ARISTOTE corrobore cette idée : « *Les passions sont les causes qui font varier les hommes dans leurs jugements et ont pour consécution la peine et le plaisir, comme la colère, la pitié, la crainte et toutes les autres émotions de ce genre, ainsi que leurs contraires.* » (ARISTOTE, 1999:19)

La persuasion est une stratégie langagière qui se sert de la logique discursive. Elle mobilise le verbal, le psychique, le logique, le moral et le social pour agir sur l'auditoire, qui à son tour et sous l'effet de la persuasion, va adhérer à une opinion, éprouver un sentiment ou ressentir une volonté.

Nous constatons que dans le discours de presse de SAS, l'ironiste semble, dans certains cas, louer un état de fait négatif, que ce soit un geste, un comportement, une attitude ou une décision d'hommes politiques au détriment d'un état de fait positif. Le recours du journaliste à la louange d'un acte négatif a pour conséquence de renforcer et d'attirer l'attention des énonciataires (lecteurs) sur le contraire de ce qu'il dit. L'ironiste feint, en effet, de sublimer le négatif, et use ainsi de procédés

d'inversion. L'énonciataire doit donc faire une inversion sémantique pour pouvoir saisir le vrai sens. Le discours ironique a ainsi pour objectif de faire adhérer les énonciataires aux thèses du journaliste. L'ironie possède donc une valeur argumentative qui apparaît dans les exemples ci-dessous :

Exemple 9- (...) Mais Dieu merci, un certain candidat "indépendant" nous fait revivre ces moments intenses en reproduisant le même vieux schéma FLN en faisant sortir les gosses des écoles, les fonctionnaires des administrations et les travailleurs des usines avec option sandwich
(...)

Le journaliste fait semblant de louer les avantages qu'offre ce candidat, qui fait revivre aux Algériens des moments « intenses » avec des pratiques dignes du parti unique et des années d'avant l'ouverture politique. L'énonciateur fait usage du risible et de l'ironie pour marquer son désaccord avec ce potentiel candidat qu'il qualifie ironiquement d' « indépendant » entre guillemets et l'exagération dans l'invocation du Dieu dans l'expression « Mais Dieu merci »

En effet, cette époque-là était caractérisée par l'exploitation que faisait le parti au pouvoir (FLN) des masses populaires pour faire réussir ses projets politiques.

Exemple 10- Le gouvernement doit être remercié pour toute l'assistance qu'il déploie à toute personne en danger de mort (...)

Dans cet exemple, le journaliste fait semblant de louer le gouvernement pour son « assistance à toute personne en danger de mort », l'énonciataire doit faire une inversion sémantique et comprendre que cet énoncé est ironique. Notons que pour saisir l'ironie, le lecteur doit faire appel également à ses compétences culturelle et extralinguistique pour saisir le sens et le message que veut passer le journaliste.

Le sous-aspect persuasif déjà étudié là-dessus a pour caractéristique de défendre une qualité ou une valeur positive à l'insu d'une qualité ou d'une valeur négative, c'est-à-dire que l'énonciateur, à travers son dire négatif, attire l'attention de l'énonciataire et le persuade ainsi des qualités et des valeurs positives et les renforce, alors que la démarche du sous aspect dissuasif est compétemment contraire. En effet, ce sous- aspect a pour caractéristique de mettre en garde l'énonciataire contre des qualités et des valeurs négatives en essayant de l'en dissuader. Le but recherché, c'est alors de convaincre l'énonciataire de ne pas croire et de ne pas admettre le vice. De manière générale, l'ironiste cherche à dissuader les lecteurs du mal du vice et des valeurs négatives et de ce fait, il les persuade du positif, de la vertu et du bien. Pour cela, le journaliste met en œuvre un langage incisif qui touche les lecteurs en créant chez eux sentiments, émotions et passions.

Exemple 11 - (...) Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs, il ne faut plus leur faire de peine. Il ne faut surtout plus les contrarier. Arrêtons bon Dieu ! A ce rythme, nos attaques vont finir par les faire glisser dans le fond du caniveau en leur provoquant des infarctus du myocarde(...)

Dans cet extrait, SAS feint de ne pas vouloir chagriner, de critiquer et d'importuner les décideurs. À première lecture littérale, le lecteur non avisé peut croire au dire du journaliste, l'énonciateur qui est SAS, défend ici une valeur négative qui est celle de ne pas critiquer les décideurs mais au vrai en disant cela il ne fait que renforcer son contraire, c'est-à-dire, critiquer et importuner les décideurs puisque c'est un droit. Le journaliste, dissuade ainsi, ses énonciataires des qualités et des valeurs négatives, et renforce les valeurs démocratiques qui consistent ici au droit à la critique. Une inversion sémantique s'impose ici, donc pour les énonciataires pour déceler l'ironie et la mobilisation d'un certain nombre de compétences linguistiques

et extralinguistiques. C'est là où se situe toute l'intelligence de l'énonciateur en donnant l'impression de louer le blâmable, il pousse ses énonciataires à interpréter inversement son énoncé et découvrir le sens vrai qui est caché.

2.2 Les indices typographiques de l'ironie

Dans ce travail, nous tâcherons d'étudier les indices de l'ironie comme les indices typographiques tels que les points de suspension, les guillemets, les tirets, les points d'exclamations...etc.

Exemple 12-(...) Abassi Madani prêt à respecter la constitution et prêt aussi à respecter un système politique démocratique et républicain !
Rien que ça. (...)

Le point d'exclamation dans ce passage ironique sert à montrer la stupéfaction du locuteur face à la position d'Abassi Madani à respecter le système démocratique, ce qui n'est pas vraiment le cas, d'après le locuteur journaliste.

Plus loin encore, notre intérêt va se porter sur l'étude des figures de style, que nous considérons dans notre travail comme des figures rhétoriques au service de l'ironie. Parmi ces figures, citons à titre d'exemple : l'antiphrase, la prétérition, l'épitrope ou la permission, l'astéisme...etc. citons l'exemple suivant :

Exemple 13- (...) Pour le temps et l'espace d'une chronique, je me ferai tout petit. Je balance mon crayon. Je n'ai rien à vous dire. Je vous laisse tout simplement la moitié de mon espace (ou presque), à vous petits assassins. Voici mon espace. Remplissez-le. Faudrait-il encore que vous ayez quelque chose à dire...

Dans cet exemple, l'énonciateur invite ironiquement les groupes terroristes, à occuper son espace et l'espace de tous ses collègues qui ne cessent de tomber sous les balles assassines des terroristes, donc l'invitation est à interpréter ironiquement. Le

locuteur journaliste emploie le pronom personnel « je » et semble prendre en charge et assumer ce « je », il s'assimile alors à ce point de vue qui renvoie essentiellement à la pensée du journaliste. A côté de cela, l'emploi des mots « petits assassins » ironiquement pour dire qu'ils sont à vrai dire de grands et dangereux terroristes.

Notre analyse des figures de rhétoriques va nous permettre de voir comment le locuteur journaliste, manie ces figures à des fins argumentatives afin de persuader ses lecteurs. Parmi ces figures, nous citons par exemple l'hypotypose et le chleuasma :

Exemple 14-(...) C'est bizarre cet étranger ou les amoureux s'enlacent, s'embrassent et s'aiment en plein jour. Personne ne les dérange, personne ne les regarde ni fait attention à eux, sauf moi qui, sans être particulièrement un voyeur pervers, me retrouve à les fixer avec une triste insistance. C'est pas normal cet étranger sans couvre-feu, sans explosions de bombes et sans attentats. C'est étrange cet étranger ou les gens, pour le plaisir seulement, circulent à des heures avancées de la nuit en vélo, tandis que d'autres flânent sur les grands boulevards en faisant des commentaires passionnés sur la dernière production cinématographique Germano-américaine. (...)

Dans cet exemple, l'énonciateur nous décrit d'une manière rapide, vivante et précise cet espace qui est « l'étranger » qui ne correspond nullement à l'état dans lequel se trouve son pays. Cette description est vivante et peut pousser à la réflexion et à la contemplation comme si c'était un tableau.

Exemple 15- **Je ne sais plus. Je ne sais rien. Par quoi commencer ?**
Que dire ? Et puis à quoi bon !? Nous patageons en plein dans l'absurde. Et l'absurde c'est vous. C'est nous. L'absurde c'est **moi...L'andouille** qui tous les jours fait **l'imbécile** en occupant un espace et continuera à le faire et à l'occuper comme beaucoup

d'autres andouilles, et tous les jours eux aussi, et qui ont pour nom collègues et confrères. (...)

Dans cet exemple, il s'agit de chleuasme, une figure de rhétorique qui consiste à se dénigrer. Le journaliste fait une auto-dépréciation de sa personne et de la personne des journalistes, confrères et collègues. Cette stratégie ironique a pour but de créer chez le lecteur émotions et passions, qui vont le pousser à nier ce que dit le journaliste, la complicité de lecteur est indispensable. Le journaliste emploie le pronom personnel « je » assumé par l'énonciateur locuteur qui est le journaliste lui-même. Les mots de dépréciations utilisés sont « l'andouille » et « l'imbécile ». Cela nous renseigne sur les stratégies discursives employées par le journaliste pour atteindre la visée de son action en faisant appel à différentes voix qu'il semble assumer ou pas et en employant également des stratégies argumentatives différentes afin de persuader ou de dissuader son lecteur. Ainsi, il nous semble intéressant d'étudier toutes ces stratégies discursives polyphoniques et argumentatives afin de cerner la place du journaliste locuteur dans le texte ironique et analyser leur fonctionnement.

Dans cet article, nous avons essayé, à travers l'analyse du discours journalistique, de voir comment le locuteur-journaliste produit son discours et comment plusieurs voix s'y enchainent. Il est le producteur effectif de l'énonciation. Une fois ses énoncés sont produits, ils sont attribués aux différents énonciateurs munis de différents points de vue. Nous avons donné des exemples de la façon dont le journaliste-locuteur produit et organise un discours polyphonique, marqué par une argumentation et imprégné dans certains cas de l'ironie. De plus, nous avons présenté brièvement la notion de polyphonie, de l'argumentation et de l'ironie. De ce fait, le journaliste gère cette situation énonciative en prenant différentes attitudes envers ses

énonciateurs et les points de vues exprimés soit en s’effaçant de l’énoncé, soit en s’y identifiant.

Nous remarquons que le texte journalistique est caractérisé par une coexistence de plusieurs voix, que le journaliste emploie pour construire son texte, nous avons fait appel à la théorie de la polyphonie énonciative pour décrire la pluralité de ces voix dans un énoncé. Afin d’atteindre notre objectif de recherche, nous avons opté pour une méthode d’analyse pluridisciplinaire. Dans cet article, nous avons essayé à travers l’analyse du discours journalistique de voir comment le locuteur-journaliste produit son discours et comment plusieurs voix s’y enchainent. Il est le producteur effectif de l’énonciation. Une fois ses énoncés sont produits, ils sont attribués à différents énonciateurs, munis de différents points de vue. Nous avons donné des exemples de la façon avec laquelle le journaliste-locuteur produit et organise un discours polyphonique, marqué par une argumentation et imprégné ironiquement dans certains cas. Comme nous avons présenté aussi, brièvement la notion de polyphonie, de l’argumentation et de l’ironie. De ce fait, le journaliste gère cette situation énonciative en prenant différentes attitudes envers ses énonciateurs et les points de vue exprimés soit en s’effaçant de l’énoncé, soit en s’y identifiant.

BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, (1999), *Rhétorique*. 3 tomes. Les Belles Lettres, Paris.

BAKHTINE, Mikhaïl, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, collection « Bibliothèque des idées ».

BAKHTINE, Mikhaïl, (1979), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.

BERRENDONNER, Alain, (1981), *Eléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris.

BERTRAND, Denis, (1999), *Parler pour convaincre-Rhétorique et discours*, Gallimard, Paris.

DUBOIS, Jean et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

DUCROT, Oswald, et al. (1980), *Les mots du discours*. Minuit, Paris.

MOIRAND, Sophie. (2007), *Le Discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*. Presses Universitaires de Paris, Paris.

PERELMAN, Chaim ET OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, (1983), *Traité de l'argumentation-La nouvelle rhétorique*, Université de Bruxelles.

REBOUL, Olivier, (2001), *Introduction à la Rhétorique*, Presse Universitaire de France, Paris.